dour les chasseurs MARAIS

De même que Brillat-Savarin, consulté un jour sur la préférence à apporter au bordeaux sur le bourgogne, ou vice-versa, répondait à son interlocuteur que les pièces du procès étant particulièrement intéressantes à consulter, Il remettait de jour en jour le prononcé de son arrêt, de même un chasseur in-terrogé sur la chasse de son choix avouait sans détours qu'il les aimait

En septembre, quand on a la chance d'avoir une température idéale, de se trouver avec quelques bons compa-gnons, accompagné d'un chien de grand nez, vigoureux mais calme, un beau dou-blé de perdreaux bien arrêtés constitue une incomparable jouissance. Quand, comme je l'écrivis jadis, les bois prennent leurs teintes de rouille, de pourpre et d'or bruni, parcourir des coupes à la recherche d'un « coq », dont l'envol bruyant fait toujours battre le cœur le plus endurci aux émotions de la chasse, d'un garenne si preste à se dérober der rière la moindre cépée, voire d'un majestueux capucin au galop puissamment cadence, est une joie dont l'on ne se

rassasie jamais une fois goûtée.

Je crois cependant, sans vouloir blesser aucune opinion, que les plus fer-vents adeptes se rencontrent autour du tapis verts, qui entoure... rivières, mares, étangs ou autres endroits marécageux. Et je base mon avis sur le fait que beaucoup de chasseurs au marais sont appelés à payer plus tard — pas tous — par des accrocs à leur santé, les sarcelles d'hiver, les ofes, voire les leur passion, mais que cette perspective cygnes comme l'an dernier, les exceln'en fait reculer aucun.

C'est que, à vrai dire, la chasse au marais est l'apanage des purs entre les purs, de ceux ayant une sainte horreur du gibier artificiel, qui aiment à goûter un délicat plaisir sans importuns ou sans l'arrière-pensée d'être plus ou

moins des assassins.

Puis, il y a autre chose encore : c'est l'infinie variété du gibier que l'on est appelé à rencontrer, si l'on est en possession d'un bon marais, ainsi que l'im-prévu, toujours de règle ou à peu près.

charmes dans une garenne où se trouve vous servent plus leur sempiternelle rengaine, non encore usée après avoir cependant tant servi : « Hier mondoir de roid se fait sentir comme au courante. peu près de tout; par exemple quand le froid se fait sentir comme au cours de froid se fait sentir comme au cours de c'en était noir... » (sous-entendez de gi- en conséquence, n'aura jamais eu la l'hiver 1928-1929 : si on réalise des tabler), mais c'est la réalité ; tant pis bonne fortune d'assister à un passage, bleaux copieux, il faut pouvoir résister, pour vous si vous n'avez pas emporté sera forcé de convenir dès le jour ou

et fauconnerie

De tous les faucons, c'est le Pèlerin qui est le plus apte à tous les points de sont assignées par son éleveur. D'un na-

turel plus sauvage et plus courageux que le lamier ou le gerfaut toujours prêt à attaquer, c'est un rapace tout désigné pour ce genre de chasse. Très armé,

ayant un bec dont la base est entaillée et se soude à l'autre quand il se referme, des serres aiguës aux ongles rétractiles, il peut se mesurer avec des

taine importance : une particularité,

qui est d'ailleurs commune à beaucoup de rapaces, c'est que le mâle est d'une taille plus petite que celle de la femelle:

l'œil est excessivement perçant, permet-tant à l'oiseau d'apercevoir le plus petit

tant à l'oiseau d'apercevoir le plus petit mulot d'une grande hauteur : le vol, très rapide et très souple, le conduit et le sert avec une remarquable précision dans les grandes plaines comme dans les terrains accidentés : on sait que le fau-con pèlerin suit les oiseaux migrateurs dans leurs voyages annuels et se repait

en route de bon nombre des malheureux volatiles. L'autour, la crécerelle, l'éper-vier, sont en état d'infériorité sur le pè-

lerin, tant au point de vue de l'attaque que du vol : cependant, il existe une

utre variété de faucon, le hobereau, qui

l'élevage ou simplement incapables d'at-

a donné de bons faucons pour la chasse en donnera chaque année de parfaits à tous points de vue. Ce n'est la qu'une étude à faire et c'est à force d'observa-

tion que le fauconnier saura où trouver

l'élève modèle. Au point de vue du dres-sage, il faudrait entrer dans une trop

longue étude pour suivre ses phases : la principale difficulté pour amener

l'oiseau à bien et le rendre apte au ser-vice qu'on va lui demander, c'est de sa-

voir lui donner sa nourriture à bon es-

cient, c'est-à-dire ne jamais le gaver et

souvent lui refuser toute nourriture sur

une faute pendant la période d'entraîne

ment ; quant à la nourriture par elle-

même, la viande crue, finement hachée est celle qui réussit le mieux, toujours bien préférable aux souris et mulots qu'on pourrait capturer.

Le dressage par lui-même est assez

difficile et le dresseur doit avant tout

s'armer de patience et s'adapter au ca-ractère de l'oiseau, qui diffère suivant

les sufets. Tout le monde connaît l'atti-rail dont on doit disposer : un chape-

ron en cuir pour encapuchonner le fau-con : Il faut le choisir assez large du

haut pour que les yeux de l'oiseau ne soient pas trop bridés ; deux entraves, une longue et une courte ; une fillère d'une longueur de vingt-cinq à trente

mêtres en fouet tanné souple et solide ;

des gants en cuir très épais pour le drezzeur qui reprend le faucon en ac-tor, opération toujours dangereuse

evec un oiseau aussi bien armé ; enfin, un leurre fabriqué tout exprès pour ce

genre d'entraînement, en plume ou en poil et affectant la forme d'un oiseau

ou d'un lapin. Voici donc nos accessoi-res au complet : je donne ci-dessous ra-

pidement quelques principes sur le dressage proprement dit. — (A suivre.)

ROBERT GUINOT.

sez nombreux ; trois, notamment, par-mi les plus modernes, sont dignes de retenir l'attention et méritent d'être lus de la première à la dernière ligne. C'est d'abord « La Chasse des Bécassines » due à la plume si colorée de M. de la Fuye.

Ensuite vient cette œuvre de préci-sion digne d'un Bénédictin et qui nous manquait : « Notre Sauvagine et sa Chasse », du docteur Bommier. Enfin, le dernier né « Les Chasses

au Marais », de M. R. Villatte des Prû-gnes qui fournit un rapport si intéressant au cours d'une mission sur l'atti-tude des oiseaux devant les phares, dans l'île de Terschelling.

Dans de nombreux départements, la hasse au marais ouvre le 14 juillet et ferme à la fin de mars, ce qui permet de ne jamais rester inoccupé, tout en n'appauvrissant pas trop son propre

Si le marais a été bien préparé à l'avance, s'il est situé en région favora-rable, dès l'ouverture on tirera bécassines, bécots, sarcelles, halbrans et autres oiseaux de moindre importance, tels poules d'eau, râles noirs, etc.

Dès octobre, nous pouvons escompter

lentes petites marouettes et les râles l'excès de sécheresse a chassés de la plaine vers les roseaux. Pour peu que les vents s'y prêtent, c'est, dès lors, une allée et venue per-pétuelle des innombrables migrateurs

qui composent'la clientèle du chasseur au marais. Pour être juste, je dois reconnaître que si certains indices permettent de pouvoir pronostiquer les « passages » avec plus ou moins de justesse, bien souvent ceux-ci déconcertent les prévi-

sions. Une, deux, dix fois, vous allez au ma-Je reconnais que le climat au bord de rais et en revenez avec une chasse la mer est souvent rude et demande moyenne. Un beau jour, alors que vous

durance et de savoir-faire, comme la pour combler les vides faits par vous ; pierre de touche du véritable chasseur. Les livres écrits sur ce sujet sont astant mieux si ce jour-là vous êtes bien « dessus » et vous me direz des nouvelles d'une journée pareille au marais. A des endroits où vous êtes habitués à ne rien voir depuis longtemps, surgissent, tantôt des vollers de bécassines, ce qui veut dire leur récente arri-

vée, tantôt d'élégantes sarcelles.

Vous vous approchez avec précaution, en longeant les roseaux des envi-rons d'une flaque entourée de végétation où vous pensez tirer quelques bé-cots vus ces derniers jours et c'est un couple de colverts qui pique droit vers le ciel, cous tendus ; comme vous êtes en veine ce jour-là, qu'ils ne sont pas partis loin, votre petit plomb fait mer-veille et les deux oiseaux prennent place dans le carnier de votre porteur. Ailleurs, c'est une ole qui, s'étant attardée, n'est plus gardée par des com-pagnes vigilantes et que vous pouvez approcher, fait impossible en d'autres

circonstances. Le froid empêche certaines de vos futures victimes de pouvoir employer leur tactique habituelle et de plonger au nez du chien ; ce sont nouveaux atouts dans votre jeu.

A l'occasion même, vous trouverez en battant les joncs qui ne seront pas trop exposés à l'humidité, perdrix, lièvres et lapins. Ce sera même de règle courane, dans les vallées assez larges bordées le chasses giboyeuses de part et d'autre. Puis, il y a encore le super imprévu ; si toutes les contrées ne peuvent être aussi favorisées qu'Héligoland, au-dessus de laquelle passerait à peu près la moitié des espèces migratrices européennes, les journaux ne nous ontils pas appris il y a à peu près un an qu'une telle invasion de bécasses s'était battue sur l'Italie qu'on ne les vendait plus que cinquante centimes pièce. la moitié du prix du pain italien à poids égal! L'on sait, d'autre part, qu'en 1857, à Smyrne, sept chasseurs tuèrent, le 19 janvier, 387 bécasses, ce qui fait

une moyenne de 55 par fusil; et c'est loin d'être là un record. Je ne souhaite pas aux aimables lec-teurs de la page de « Chasse et de Pêche » de l' « Intransigeant » qui sont des sages, de monstrueuses hécatombes. somme toute bien peu intéressantes et

Mais j'ai la conviction que celui qui n'aura jamais chassé au marais et qui, et cela n'est pas à la portée de tout le monde, même des autocthones.

Du reste, de tout temps, le marais côtés, à part et en même temps, de n'est plus passionnante. — H. Du Blais été considéré comme une école d'en-

Faucon La chasse aux élans en Norvège

ELAN ABATTU ET CHIEN DE SIBERIE

compte rendu du comte Potocki, un des forêt, couvertes de marais, de mousses chasseurs les plus éminents de Pologne, et d'herbes. sur la chasse aux élans en Norvège.

Il y a lieu de rappeler que les grandes

fut très en vogue au moyen age, et qui forêts et marécages, à l'est de la Polosuit de près le pèlerin ; si la taille est gue, possèdent de plus en plus de ce giplus petite, l'ardeur au combat est la bier, mais étant donné les pertes occameme, l'attaque presque aussi rapide : sionnées pendant la guerre, l'on a du même, l'attaque presque aussi rapide : sionnées pendant la guerre, l'on a dû seule, la force n'est pas aussi grande et assurer sa protection.

« Il n'est nullement facile — écrit le comte Potocki — de rencontrer un élan, même sur les meilleurs terrains d'élans

en Norvège. J'ai dû faire deux voyages Le faucon pèlerin est assez rare en avant d'arriver au but tant désiré
« Pour cette chasse, il faut être prêt à France, heureusement pour le gibier ; il habite principalement les falaises tendres, crayeuses de la Somme et de la faire des marches longues et fatigantes desene, où il construit un nid grossièrement tapissé de brindilles sèches dans l'anfractuosité d'une paroi à pic, et c'est la que tous les ans il vient se reproduire même, je ne conseillerai pas de se rendres la chasse cux élans. De la que tous les ans il vient se reproduire faire des marches longues et fatigantes Tanfractuosité d'une paroi à pic, et c'est là que tous les ans il vient se reproduire même, je ne conseillerai pas de se rendre de la cons

principalement des femelles, qui sont plus de commodité, je dois avouer que le le plus appréciées pour la chasse et pour travail est dur et qu'il faut y être préle plus appréciées pour la chasse et pour la facilité du dressage, tandis que tel paré. taquer le gibier ; en tout cas, il est une facilement courage par moments. Le ter-règle qui semble immuable depuis long-temps : c'est qu'une aire ou un nid qui abruptes, couvertes de sapins dans le

Un numéro spécial du Chasseur Po- bas, elles se changent, petit à petit, en onais (Lowiec Polski) nous donne un des montagnes rocheuses, sans aucune

« Au point de vue technique, les ré-sultats sont dus plutôt à la chance et à la ténacité du chasseur. Mais dans cette chasse primitive réside justement tout son charme. Il faut surprendre, plutôt attraper l'élan, en suivant ses traces pendant quelques jours. Un chien suit les traces. C'est un genre de chien de

Sibérie possédant un flair extraordinal-re et une intelligence presque humaine. » Voici des détails intéressants que tous ceux, désireux d'organiser une chasse en Norvège, doivent connaître. En Norgénéralement pour un an seulement, en réalité pour dix jours pendant lesquels la loi permet la chasse à l'élan une fois

pas un seul fil des vêtements au sec, et a faire dans les aires du faucon : il est a faire dans les aires du faucon : il est a remarquer par exemple que tel nid denne chaque année de très bons sujets, principalement des femelles, qui sent plus de commodité le dois avone que la laissent l'air, seion l'exploitation des forêts, la présence des camps de Lappons et des des camps de Lappons et des des aires du faucon : il est is l'on y ajoute encore des vents froids milliers de couples de rennes. La chasse à l'élan commence en Norvège le 15 septembre.

ments légers dont on se couvre pour plus de commodité, je dois avouer que le travail est dur et qu'il faut y être préparé.

« Il faut également être un chasseur conquête, l'auteur nous monter un monde plein de charmes inconnus qui doivent sublister dans toutes les formant leur conquête. rets où l'on peut rencontrer encore élans. - ALEXANDRE DE JANTA-POL-

abruptes, couvertes de sapins dans le czynski.

Fédération des chasseurs et pêcheurs de la Somme

Le bureau permanent de la Fédération des Chasseurs et Pecheurs de la Somme, précédemment 15, rue Victor-Hugo, à Amiens, est transféré à la Maison de l'Agriculture. 9, boulevard Saint-Charles (2º étage). Il est ouvert tous les jours ouvrables après-midi.

Toutes les communications intéressant la Toutes les communications interessant la Fédération devront désormais y être adres-sées avec la souscription : M. le président de la Fédération des Chasseurs et Pêcheurs de la Somme.

A Saint-Quentin, Fernard Lalève, émail-leur, Désiré Lalève, mouleur, et Emile Le-beau, mouleur, de Guise, sont poursulvis pour délit de chasse :-100 fr..d'amende au premier ; la même peine, mais avec sursis à ses compagnons à ses compagnons

Marceau Sanguinetta, charpentier, André Bernoville, représentant de commerce, et Athanase Lenain, maçon, surpris au mo-ment où ils visitaient des collets, ont été condamnés par le tribunal de Saint-Quen-tin à chacun 200 francs d'amende et au prix d'un permis général.

L'INTRANSIGEANT

3 mois 6 mois 1 an

TEL.: Gutenberg 74-71 à 74-74, Louvre 56-00 à 56-02, Inter spécial 674 et 675 Adresse Tél. : INTRAN-PARIS Chèque postal : 1,427

Dans la Somme

Un arrêté du préfet de la Somme complète ainsi l'information relatifé à la fermèture de la chasse fixée au dimanche 5 janvier 1930, au soir.

La chasse à courre, sur l'étendue du département. à cor et à cri, est autorisée jusqu'au 31 mars 1930 au soir. Toutefois, cette prolongation ne s'applique pas à la chasse à courre du lièvre.

La chasse à tir du gibler d'eau, des ciseaux de mer et de passage ainsi que la destruction des animaux nuisbles continueront à s'exercer dans les conditions fixées par l'arrêté réglementaire permanent du 14 août 1929 sur la police de la chasse dans le département.

le département.

La chasse de la bécasse ne sera autorisée, après la clôture générale, que du 1, rau 31 mars 1930 et celle du gibier d'eau ne pourra s'exercer au delà du 31 mars 1930.

1980.

Les propriétaires, possesseurs ou fermiers et les détenteurs du droit de chasse sont autorisés d'une façon générale, à détruire ou à faire détruire, sur leurs terrains, les sangiers en teut teurs (même le muit à l'enflerment en teur à l'enflerment à l'en

dorisés d'une façon générale, à détruire ou à faire détruire, sur leurs terrains, les sangliers en tout temps (même la nuit à l'affit sous réserve d'une déclaration adressée à la mairie) et par tous les moyens, sauf le poison, qui ne peut être employé qu'après autorisation préfectorale.

La destruction des lapins par les propriétaires, possesseurs ou fermiers et leurs délégués ainsi que par les détenteurs du droit de chasse et leurs préposés, est autorisée, sur leurs terrains, par tous les moyens, à l'exception des lacets et collets et dans les conditions prévues par l'arrêté réglementaire permanent. Toutefois, l'emploi du fusil ne pourra être autorisé que par le prétet ou le sous-préfet, sur le vu d'une demande sur timbre revêtue de l'avis motivé du maire de la commune où sont situées les propriétés : bois, forêts, buissons, garennes et dunes. Ces autorisations pourront être accordées jusqu'au 31 mars.

Nota. — Pour faciliter l'écoulement du gibier tué le 5 janvier, la vente et le transport du gibier seront tolérés dans le département de la Somme jusqu'au 7 janvier inclusivement. — Re



Former des chefs...

La réouverture prochaine du Cercle Psichari, pour la formation des chefs des Scouts de France, ainsi que l'ouver ture d'une « Ecole » pour les Eclaireurs attire une fois de plus l'attention sur la formation des chefs d'éclaireurs et de scouts, formation qui sera la garantie de la réussité ou de l'échec du scoutisme

dans notre pays. Un tract de propagande lance par une de nos fédérations demande à chacun de venir s'unir aux Jeux scouts et de s'occuper des jeunes de chez nous. Il ré-pond à l'avance aux objections que l'on posera :

pour cela que nous nous adressons à vous, dont l'expérience nous sera précieuse, c'est votre autorité d'aînés qui ont su persévévotre autorité d'aînés qui ont su persévérer qui vous donnera la confiance de vos scouts et celle de leurs familles.

Vous n'avez pas le temps? Mais si, ne perdez-vous pas beaucoup d'heures, de minutes dans une semaine. Réfléchissez...

La responsabilité est trop lourde? Avez-vous songé qu'un jour se lèvera où il faudra rendre compte des responsabilités que vous n'aurez pas prises?

Vous n'atrez pas prises?

Vous n'etes pas, des surveillants? Austin'est-ce pas à surveiller, mais à «conduire» des garçons que nous vous convions. En leur faisant connaître la merveilleuse vie de plein air, vous formerez,

cilleuse vie de plein air, vous formerez eurs corps et guiderez leurs âmes. Vous ne pourrez plus sortir avec votre amille vos amis? Vous aurez deux diman-

ches libres par mois...

Vous ne saurez pas? « Techniquement... »

Notis vous apprendions, et ce n'est pas bien difficile; « moralement », nous ne vous demandons que deux choses; la bonne volonté et l'exemple. volonté et l'exemple.

Vous n'êtes pas sportifs? Le scoutisme n'est pas un sport nécessitant des efforts violents. Une santé moyenne suffit. Un camp ou une sortie dilate les poumons, délasse le corps et l'esprit. Le acoutisme garde jeunes les chefs et leur conserve la santé et la galté.

Il faut évidemment un minimum de formation purement scoute et c'est pour cela qu'ont été créés les camps écoles.

Copiés sur le modèle du camp école ces noms représentent.

des chefs anglais, installé de Londres à Gillwell-Park, et qui a formé plusieurs grande ville. Mais en faisant leur centaines de chefs scouts, venus de tous les pays, les deux camps écoles français les pays, les deux camps écoles français rivalisent chaque année d'activité et perfectionnent chaque jour leurs méthodes.

Le premier en date a été installé à lelles riraient bien. Nos anciens « légis-les propositions de naces » n'ont-ils donc jamais. Chamarande, en Seine-et-Oise. Il est ouvert aux chefs des Scouts de France et aux chefs des Scouts étrangers qui dé sirent bénéficier de son enseignement.

Le second est à Cappy, près de Verbe-rie, dans l'Oise. Il est ouvert aux chefs des Eclaireurs de France et des Eclai-reurs unionistes, ainsi qu'aux chefs des Associations étrangères. Les dirigeants de ces **cam**ps possèdent

les titres internationaux qui rendent l'enseignement de leur camp officiel visà vis des fédérations scoutes des autres pays. Plusieurs centaines de jeunes de France passent tous les ans douze jours merveilleux à Cappy et à Chamarande. Les sessions sont en effet de douze ours environ et le maximum des cam peurs à chaque session est l'effectif d'une troupe de scouts, c'est-à dire une

trentaine. C'est une période de joyeuses et fécon-des vacances que passent là sous les om-brages de l'Ile-de-France et auprès des rivières et des bois ceux qui ont été atirés par le scoutisme et qui aiment la eunesse.

Vie sous la tente, sports sagement dos, session tranquille et enseignement théorique, applications pratiques, voyage individuel en campeur isolé pendant 24 heures dans les environs, jeux scouts éducatifs, cuisine faite en grande partie par les campeurs, feux de veillée le soir,

Demandez à ceux qui sortent du campécole leurs impressions, elles sont plus que satisfaisantes, elles sont débordantes d'enthousiasme. Le Cercle Psicharl, pour les Scouts de France, et d'autres formations de ce gen-re pour les Eclafreurs, tendent à préci-ser les enseignements des camps écoles et à communiquer aux éducateurs d'une

région, par le moyen du cercle d'études, les consignes des chefs du mouvement et les idées à lancer pour la plus grande efficience possible de la méthode scoute. Si chaque garçon qui a compris le scoutisme en France voulait, de toute la force de son enthousiasme et de sa jeunesse, devenir un chef plus tard, l'ave-nir du scoutisme dans notre pays serait définitivement assuré et les plus beaux espoirs seraient permis. Il faut qu'il en soit ainsi... - Lour

Chez les Eclaireurs de France

Sans cesser de préparer leur grande fête l'hiver qui aura lieu, le 23 février, au Tro-adéro, les Eclaireurs de France emploient eurs vazances de Noël à faire le plus pos-sible de petites et de grandes B. A. et nombreuses sont les troupes qui vont ces jours-ci dans les hôpitaux et dans les aslles se-nier un peu de jole. Les éclaireurs de la région parisienne ont vendu jusqu'ici un nombre considérable de timbres antituberculeux et s'efforcent d'en vendre daventres de

timbres antituberculeux et s'efforcent d'en vendre davantage.

Nous rappelons enfin que l'orchestre régional des Eclaireurs de France et des Eclaireurs Unionistes qui a pour but de participer aux fêtes de troupe (excepté le dimanche après-nidi) se réunit une semaine sur deux, le mercredi, à 20 h. 45, 15, avenue de Tourville.

Pour renseignements complémentaires, s'adresser au chef Raabe, 62, rue du Rocher, à Paris.

Le maréchal Lyautey chez les Scouts de France

Les Scouts de France ont tenu samedi dernier, à leur siège social, 51, rue Saint-Didier, sous la présidence du maréchal Lyautey, président d'honneur des trois associations françaises de scoutisme, et du général de Salins, chef scout de France, une grande assemblée. Le sénateur Viellard, vice-président, et Mme Duhamel, présidente de la fédération féminine des guides de France, assistaient à cette réunion. Dans son rapport moral, le chanoine Cornette, aumônier général, auquel sera bientôt remise, en une cérémonie tout inti-Cornette, aumônier général, auquel sera bientôt remise, en une cérémonie tout intime, qui se déroulera sans doute au camp école de Chamarande, la croix de la Légion d'honneur, fit remanquer que le groupe catholique des scouts de France était le plus important de notre pays, pulsqu'il ne compte pas moins de 25.000 adhérents.

Après avoir rendu compte de l'exercice 1929, le président donna des prévisions sur l'exercice 1930 : acquisition de camps et de terrains, manifestations, nouvelles adhésions, etc...

ons, etc... Et la séance fut levée après quelques nots d'encouragement prononcés par le maréchal Lyautey.

Le centenaire de l'Algérie Avec tous ceux, en France, que notre domaine colonial ne laisse pas indiffé rent, les scouts et éclaireurs se préoc-cupent, pour l'an prochain, de célébrer dignement le centenaire de la conquête de notre grande colonie de l'Afrique du

Nord. Il est probable que les trois associations sœurs du scoutisme français enver-ront en Algérie d'importantes déléga-tions pour monter aux abords d'Alger-la-Blanche, devant le merveilleux spec-tacle de la Méditerranée, un camp scout important.

Nous croyons savoir que les associa-tions auraient déjà été pressenties par le Comité du Centenaire et qu'elles ont fait connaître leur désir d'aller en Algérie l'an prochain. Pour les scouts épris de voyages, le voyage en terre algérienne et le camp, sous les palmeraies, ne peut qu'être tentant... — Loup Blanc.

AUJOURD'HUI JEUDI AUJOURD'HUI JEUDI



L'ANGUILLE

La pêche des civelles nous a amené à les considérations sur les lois qui régissent la pêche en général, et nous avons cité des cas où leur incohérence peut amener des conclusions désastreuses pour des pêcheurs réellement innocents de tout acte préjudiciable au poisson.

Dans la pratique, là où l'on pêche beaucoup il se fait une sorte de modus vivendi entre pêcheurs et agents chargés de faire exécuter les lois. Ces derniers sont heureusement en grande, en très grande majorité, gens de bon sens et de bonne volonté, qui font très honnêtement leur métier, mais compren-nent qu'il est impossible d'appliquer les lois actuelles sur la pêche, selon la let tre, sans vivre en état permanent d'hos tilité avec les pêcheurs et les sociétés Leur bon sens corrige heureusement tout ce que les textes légaux ont d'inapplicable, tout en protégeant utilement et beaucoup plus efficacement que les

sans' scrupules. En critiquant certaines de ces lois nous ne craignons pas d'affliger leurs auteurs ni même leurs descendants directs, car ils ne sont certainement plus de ce monde depuis longtemps.

Si nous voulions nous étendre sur les imperfections des lois qui régissent la pêche, un volume de commentaires ne suffirait pas. On dirait qu'elles ont été établies par des personnes ignorant to-talement l'existence des poissons, ou du moins ne les connaissant que de nom, sans avoir la moindre idée de ce que

grande ville. Mais en faisant leur marché elles ont regardé les poissons, et lateurs de pêche » n'ont-ils donc jamais. au moins, demandé un renseignement à leur bonne sur ce qu'elle a vu chez le poissonnier?

mandez à un agent quelconque chargé d'appliquer la loi si ces poissons sont de taille réglementaire pour être pris, il ne pourra vous répondre, car aucun texte ne vise ces poissons, inconnus des législateurs ! Peut-être cependant, garde de campagne, prenant votre vandoise pour un chevesne vous fera-t-il un proces ; et vous l'aurez pour vous ! Voilà un des mille cas auxquels vous

xpose la législation trop vieille de la

Mais nos législateurs actuels, après consultation de personnalités qualifiées, telles que les inspecteurs des Eaux et les professeurs d'ichthyologie, Forêts. les dirigeants des sociétés telles que le Fishing Club de France et le Syndicat Central, ne pourraient-ils, après consul-tation de telles personnalités, et avec leur collaboration, élaborer des lois nou-velles, « intelligentes », remplaçant les lois les poissons, contre les destructeurs anciennes qui, trop souvent, ne permet-tent pas de poursuivre des délits très dommageables, mais permettent par contre d'envoyer à la prison, ou au moins de condamner à de fortes amendes, de braves amateurs n'ayant caussé aucun tort réel à nos ressources pisci-

> Les lois actuelles protègent très mai le poisson, et, surtout, ce qui est cris-pant pour les pêcheurs, constituent pour eux un état d'insécurité perpétuelle, même pour les plus honnêtes et les plus consciencieux d'entre eux.

Quand on lit par exemple ce petit ouvrage intitulé : « Code Nouveau » de la pêche fluviale, et qu'on voit qu'il y est fait allusion à des ordonnances de... 1669, « confirmées par arrêt de justice de 1836 », on se demande si on ne rêve

Code nouveau !!! Non vraiment ; que serait-ce, grand Dieu s'il n'était pas nouveau ! Que diraient nos automobilistes si on leur « collait » une amende | Tour. (A suivre).

Vous, pêcheur, prenez une vandoise en vertu d'un article du « code nou un spirlin de 10 centimètres, et de veau » de 1669 sur... la circulation des veau » de 1669 sur... la circulation des voitures ? Non, il faut tout de même vi vre avec les nécessités, d'une époque à une autre. nécessités, changeante

N'insistons pas, mais ne nous éton nons plus que certains procès contre d'honnêtes pêcheurs aient soulevé des vagues de stupéfaction, et même parfoi des sentiments plus graves. La situation les connaissances acquises sur les po sons, les besoins sociaux, sont très diffe rents aujourd'hui de ce qu'ils étaient sous Louis XIV ; toutes les lois de cette époque ont été remaniées et adaptée aux conditions de la vie moderne, il est temps que les lois sur la pêche suivent

Pour en revenir à nos anguilles, il est encore une constatation à faire sur les conditions où on peut les pêcher aux lignes.

Les titulaires de permissions de socié tés ont droit aux trois lignes, plombé ou flottantes ; mais n'ont pas le droit de tendre des cordées pour l'anguille, seule manière à peu près efficace de la pêcher dans nos grands cours d'eaux. Pour tendre des cordées à anguilles i faut avoir au moins une « petite per-mission » délivrée contre espèces, par un fermier de pêche adjudicataire d'un cantonnement.

Sans aller jusqu'à demander que le sociétés délivrent des permis de nasses ou « bosselles » à anguilles, ne pour rait-on obtenir qu'elles puissent délivre des permissions de tendre de nuit de lignes de fond, moyennant s'il le fau un supplément de cotisation sur les « trois lignes » réglementaires ? Il suffirait, comme le demandait il y a déjà longtemps M. Ryvez, de spécifier l'emploi unique de poissons morts comme amorces, pour éviter d'y prendre d'au-tres poissons que l'anguille. Mais l'anguille mérite-t-elle, ou a-t-elle besoin d'être si protégée ? — L. Ma-

-:- Quelques informations

Graves incidents au sujet de pollution des eaux

En Moselle, après Thionville, Dieuze, la Seille, affluent de la Moselle, vient d'être empoisonnée à Dieuze, sur un parcours de 15 kilomètres. Des milliers de poissons flottant le ventre en l'air, la Société de pêche « La Gaule » fit les constatations d'usage et des prélèvements d'eau. Or, avant que la plainte fût déposée, les usines K..., de Dieuze, seu-les pouvant être mises en cause, firent connaître que si plainte était déposée, tous les membres de la Société employés aux usines seraient licenciés.

Malgré les pressions exercées par le fonctionnaires et magistrats de la réionitioniaires et magistrats de la region, malgré l'offre d'une somme appréciable comme don, mais non comme indemnité, le comité de la Gaule de Dieuze refusa de s'incliner et à décide les pouruites judiciaires.

A Pontivy, Morbihan, la Société de pêche détenait depuis de longues années des cantonnements. Sur l'un d'eux, des empoisonnements furent commis par une ine riveraine. Proces lut engage loit se juger courant janvier. Or, dans 'intervalle, les lots de pêche venant à xpiration, la Société se vit refuser par administration le renouvellement d'une artie de ses lots. Elle dut passer par l'adjudication. Elle nous avise qu'elle a été dépouillée de son lot et de nombreu ses années d'efforts ; le taux de l'adju-dication a été poussé si loin qu'elle a dû renoncer. Or, la personne qui est deve-nue acquéreur du lot à des prix hors de proportion avec sa valeur n'est autre que l'avocat même de l'usine contre la-quelle le procès est engagé !! On pense bien que l'usine doit-espérer avoir doré-navant toute sécurité! Mais alors à quoi on déposer des lois contre la pollution si de tels actes peuvent se produire, sinon avec l'assentiment de l'administra tion, du moins avec ses non interven-Il n'est douteux pour personne qu'il faut enfin réglementer en tenant compte de tous les intérêts en présence les déversements industriels. L'industrie est nécessaire : elle a besoin d'eau : personne n'en disconvient. Mais il faut tout de même que, loyalement, elle es-saie de réduire au minimum les méfaits de ses résidus ! - A. M.

ALEVINAGE

Le Syndicat Central et Fédéral des Pécheurs à la ligne de France et des Asso-ciations de Riverains informe les Sociétés et Fédérations de pêche qui n'ont pas de-mandé de subventions directoment au mi-nistère de l'Agriculture qu'elles peuvent dès naintenant adresser toutes leurs demander d'alevinages au 5. rue du Pont-de-Lodi (6e) aussi bien pour les cyprins que pour les salmonidés. Les demandes de salmonidés seront immédiatement transmises au Fi-shing Club de France, président M. Vavon, avec lequel le Syndicat Central a conclu le plus heureux accord.

Chez les propriétaires d'étangs

La réunion annuelle des propriétaires et e-Somme, aura lieu samedi 28 décembre, a 10 neureus, à l'hôtel de ville de Péronne, lous la présidence de M. Jean Petit, avoué a Péronne.

CONCOURS

 Le 14 juillet, Nanterre, concours in-tersociétaires de l'Epinoche (Siège social : 15, place du Maréchal-Foch). 13 juillet. - Chabanais (Charente), ré-

3 août. - Parthenay (Deux-Sèvres), ré-10 août. - Thouars (Deux-Sèvres), na

Afin d'éviter de fâcheuses concurrences le même jour, nous prions nos sociétés de nous faire connaître les dates retenues pour leurs concours.

Le Grdon Vernonnais, président M. Le-clerc, 65, rue d'Albufera, Vernon (Eure), nous informe que son concours du 3 août 1930 est ouvert aux membres affiliés au F.C. de France, aux Sociétés de la Fédération du Nord-Ouest et aux Sociétés affiliées au Syndicat Central et Fédéral de France.

TRIBUNAUX

Trois habitants de Paris, Louis Marie, Guillaume Nicole et Georges Desgens sont allés pêcher dans l'Aisne, dans un endroit interdit par le syndicat de pêche de Cuisala-Motte. Poursuivis devant le tribunal correctionnel de Compiègne, Louis Marie et Guillaume Nicole se voient infliger 30 fr. d'amende chacun et Georges Desgens, une amende de 100 francs. amende de 100 francs.

A Rouen, pour « pêche la nuit », et in-fraction aux règlements de la navigation marttime, Eugène Quidel, 21 ans, est con-damné à 200 francs d'amende.

La vente du poisson à Paris

Au cours d'une conférence faite à l'as-

semblée de la Société Centrale d'Aqui-culture, M. Jacques Noirot, sous-chef de bureau à l'administration centrale de la Marine marchande, a lumineusement exposé le rôle du poisson dans l'alimen-tation. Tout serait à citer des chiffres fournis : en France, pays du poisson la consommation du poisson est de 200.000 tonnes environ contre deux mil-lions de tonnes de viande. Un Londo-nien consomme 125 kilos de poisson contre 130 kilos de viande. Un Parisien con somme 5 kilos de poisson contre 70 kilos le viande. Dans les campagnes, en Angleterre, on consomme 30 kilos de pois-son contre 47 de viande, et en Trance, 0 kilo 5 de poisson contre 47 kilos de viande. L'honorable conférencier attri-bue ces différences considérables à la mentalité des Français, méfiante quant à la valeur alimentaire du poisson, ensuite aux prix trop élevés, aux défectuosités des présentations, au manque de fraîcheur et, enfin, et c'est certain, au fait que nos ménagères ne savent gé-

néralement pas préparer le poisson. détaillants de poissons : poissonneries en boutique, qui sont au nombre de 200 et poissonneries annexées à des épiceau nombre de 100; 2º poissonneries installées dans les marchés, environ 300; 3º portes cochères et échoppes abritant 350 détaillants; 4º voitures des quatre saisons qui sont encore aujourd'hui au nombre de 250 environ et qui voient leur institution remonter à saint Louis. C'est, en effet, par l'ordonnance de 1254 que fut établie la police de la vente des harengs frais, salés ou secs, dans Paris, par « les marchands forains et voituiers de poisson de mer ». Donc, au to-

Il serait souhaitable que le ministère de l'Agriculture et celui de la Marine marchande fassent répandre la substan-tielle leçon de choses de M. Noirot, qui termina spirituellement sa causerie par une boutade du fameux Club des Cent léclarant : « Nous sommes plus cathoiques que le pape, car, pour ce qui concerne le poisson, nous enseignons qu'on devrait en manger au moins trois fois par semaine ; une fois pour l'Eglise et deux fois pour la République ». — A. M.

tal, à Paris, 1.200 marchands de pois-

Après le rat musqué... le crabe chinois!

teurs du fléau redoutable que devait constituer, non seulement pour les pois-sons, mais pour les routes, les digues, les remblais, l'ondatra ou rat musqué, animal pouvant atteindre 1 kilo 500 de poids et qui, essentiellement migrateur, fait jusqu'à des 70 kilomètres de recon-naissances, jalonnées par des postes ou abris reliés entre eux par des galeries. De plus, accouplé, il produit annuelle-ment une trentaine de petits, et surtout le long des cours d'eau sa progression est plus rapide.

Le Bulletin français de pisciculture nous apprend même dans son numéro de décembre que l'Allemagne avait organis un corps d'expédition composé de hauts fonctionnaires ayant sous leurs ordre 150 à 200 piégeurs : ce fut en vain Aussi, le 27 mai dernier, le gouverne ment du Reich a-t-il interdit l'élevage de cet animal comme la Suisse en a fait de même par arrêté du Conseil fédéral du 16 mars 1929.

En France, l'Union piscicole, la Société centrale d'agriculture, la Société nationale d'acclimatation, le monde savant ont poussé un tel cri d'alarme que les éleveurs ont pris peur et qu'en der-nière heure, M. Raoul de la Giraudière, président du Syndicat des propriétaires d'étangs de Sologne, lance à tous les chos un brillant communiqué victorieux ; c Le danger du rat musqué est écarté : l'un des éleveurs incriminés a détruit devant témoins ses sujets : l'autre ne les avait pas encore introduits. » Il est heureux que tout cela finisse ainsi, car le Parlement allait être saisi d'un projet de loi d'extermination et M. le Ministre de l'Agriculture n'aurait pas eu de trop de l'appui de son sous-secréta-riat d'Etat pour se défendre contre la terrible accusation d'avoir mal protégé nos frontières contre l'invasion de si redoutables ennemis.

Mais, au fait, ce rat musqué mérite-t-il tant d'égards et de recherches ? Un ho norable exportateur de Montevideo qui tous les deux ans, vient en France cher cher repos d'esprit et renouveau de san-té, et s'intéresse à tous les problèmes de pisciculture, me disait dernièrement sa stupéfaction de tout le bruit fait autour

Nous avons déjà entretenu nos lec-, de ce rongeur. Chez nous, disait-il, nul | zards d'eau, couleuvres, serpents, triappêtit pour eux, mais pas pour moi!

Eh bien ! nous avons actuellement plus fort que le rat musqué. Les jour-naux allemands, belges et hollandais signalent qu'un nouveau danger, inconnu jusqu'ici, menace les cours d'eaux de l'Europe Centrale. Pour juger des ravages qui peuvent s'exercer sur les fleuves et rivières, il faudrait se reporter aux années 1836 et 1872 et constater l'émotion causée à cette époque en Allemagne, Autriche, Suède, Finlande, Russie, Ita-lie et Angleterre par l'Elodea, petite plante d'apparence inoffensive apportée

de l'Amérique du Nord en Irlande. Le danger en question serait un petit crabe de rivière, arrivé de Chine. Ce crustacé aurait 8 centimètres de diamètre, mais s'il étend les pattes, il atteindrait un demi-mètre de large! Il est essentiellement piscivore, très agile, peut vivre jusqu'à quatorze jours hors de l'éau et, de plus, est excessivement pro-lifique : si bien que, signalé pour la pre-mière fois dans l'Aller, affluent du We-ser, en 1912, on constate sa présence actuellement dans plus de trente-cinq lo-calités du cours moyen de l'Elbe, au

nord de Magdebourg. Vous le voyez, l'affaire est sérieuse mais tout comme Lector de « Pêche et pisciculture » de Belgique, je serais heureux de savoir le nom de ce crabe chi-nois, comment il a su gagner l'Europe et quels méfaits exacts on lui reproche.

Devant toutes ces découvertes d'espèces plus nuisibles les unes que les au-tres, je me demande comment il peut encore exister un seul poisson dans les

rivières. Enumérons, en effet, les principaux ennemis connus : les insectes, les lé-

musqué ni de se servir de sa fourrure : etc., puis les perches, les brochets, musqué ni de se servir de sa fourrure : etc., les putois, les blaireaux, les musqués c'est un rat tout à fait vulgaire, un rat d'égout !!! Aussi, dernièrement, comme ou non, les martins-pêcheurs, les hérons, j'apprenais que ces MM. du Museum alles bécassines, les sarcelles, les foulques, laient comprendre dans leur prochain repas d'exotiques l'ondatra, je n'ai pu m'empêcher de crier en moi-même : Bon d'un corps de loutrerie nationale, les canards domestiques plus dangereux en-core, car ils détruisent non seulement les alevins, mais aussi les œufs, et, de plus, menacent un de ces jours, notam-ment en Maine-et-Loire, de créer de très graves incidents entre les sociétés de pêche et les fermiers qui laissent im-pudemment vaguer le long des cours d'eau leur cheptel aquatique. Un secré-taire de société ne disait-il pas, dans un congrès récent, qu'il fallait canarder sans pitié, à la mitrailleuse, ces indési-

> le peau, maladies cancéreuses, tœnias, Oui, vraiment, comment peut-il y avoir encore du poisson si; par une heureuse conformation, la gent piscicole n'était tellement prolifique qu'elle peut subve nir à toutes les hostilités, à tous les appêtits de ses adversaires réunis ? Es-pérons toutefois que 1930 lui apportera un peu plus de quiétude et la délivrera de nouveaux soucis. — A. MINVILLE.

> rables! Nous avons ensuite les filets,

les nasses, les pêcheurs à la ligne eux-

mêmes, les braconniers, les dynamiteurs, les égouts des villes, les industriels qui

empoisonnent les rivières avec le déchet

de leurs usines, sans parler des épidé

mies qui se produisent chez les pois-sons comme chez les humains, maladies





مها ومعالي بالكيمة المثاري إليا فالمعاري السيد